

Guide pour le personnel enseignant en préparation à d'éventuelles perturbations en salle de classe

Site web: <https://www.uottawa.ca/notre-universite/leadership-gouvernance/provost/liberte-expression-liberte-academique>

Introduction

Plusieurs d'entre vous avez déjà acquis les compétences nécessaires pour gérer une perturbation en salle de classe. En effet, en tant que personne enseignante, vous avez pour la plupart déjà:

- Géré un débat entre personnes étudiantes qui étaient en désaccord,
- Enseigné des sujets controversés ou difficiles,
- Fait face au comportement inapproprié de certaines personnes étudiantes à votre endroit ou à l'endroit de leurs pairs

Ces expériences vous ont préparés pour gérer de nouvelles perturbations en salle de classe. Chaque année, le contexte est peut-être différent, mais les compétences de gestion de classe sont les mêmes.

Ce guide vise à vous aider à vous préparer à d'éventuelles perturbations. Il contient des suggestions et des recommandations basées sur l'expérience et les politiques universitaires. Ces suggestions ont été validées par le Service de protection de l'Université. Il est entendu que chaque personne enseignante conserve toute sa liberté universitaire et peut mettre en œuvre d'autres stratégies que celles proposées dans la mesure où la situation le requiert.

Nous vous invitons aussi à faire bénéficier vos collègues de vos expériences et de vos conseils. N'hésitez pas à offrir votre aide aux personnes moins expérimentées ou moins à l'aise avec ce type de situations.

Finalement, sachez que la direction de votre faculté et de l'Université vous appuiera dans toute décision prise quant à la gestion de votre salle de classe.

Les étapes à suivre :

1. Se préparer
2. Bien évaluer la situation en salle de classe en identifiant les menaces physiques ou psychologiques, le cas échéant
3. Prendre une décision quant à l'approche appropriée – par ex., laisser la manifestation se dérouler dans le calme, mobiliser des techniques de désescalade, demander le soutien du département ou de votre faculté, appeler le service de la protection, suspendre ou annuler un cours
4. Faire un suivi auprès de son département ou de sa faculté

1. Se préparer

Nous recommandons que la personne enseignante établisse un plan afin de répondre à d'éventuelles perturbations. Voici quelques pistes:

➤ *Identifier les personnes-ressources et outils disponibles à l'avance:*

- Lire [l'Énoncé du Sénat sur la liberté d'expression en contexte universitaire](#) afin de comprendre les valeurs et les principes qui peuvent guider vos actions
- Consulter ce guide et les diagrammes qui l'accompagnent en annexe sur la gestion des incidents en salle de classe
- Télécharger l'application SecurUO sur votre téléphone cellulaire que vous apporterez en salle de classe
- Assurez-vous d'avoir une façon de communiquer avec une personne ressource de votre département ou faculté qui aura été préalablement identifiée par la direction de votre département ou faculté, ou avec le service de protection (par exemple, apprenez à ouvrir MS Teams sur l'ordinateur dans votre salle de classe ou identifier une personne assistante d'enseignement ou étudiante qui pourrait vous appuyer)
- Identifier clairement les objectifs pédagogiques que vous poursuivez en lien avec le traitement de certaines questions et certaines activités proposées

➤ *Envisager concrètement (visualiser) certains scénarios hypothétiques :*

- Une personne ou un groupe de personnes fait irruption en salle de classe pour livrer un message de façon calme;
- Certaines personnes dans le groupe sont masquées;
- Certaines personnes font irruption et portent des signes ou ont des propos racistes, haineux ou discriminatoires;
- Certaines personnes font irruption et font preuve d'agressivité;
- Certaines personnes bloquent l'accès à votre salle de classe;
- Les personnes manifestantes livrent leur message et refusent de quitter par la suite;
- Les personnes manifestantes incitent les personnes étudiantes dans votre cours à sortir de la classe ou à se désinscrire ou abandonner votre cours;
- Une personne étudiante dans votre groupe réagit fortement en opposition aux personnes manifestantes;
- Une personne étudiante s'oppose au traitement de certaines questions prévues dans votre plan de cours ou à une activité pédagogique que vous proposez et/ou refuse d'y participer

- *Réfléchissez à l'opportunité et à la façon de préparer les personnes étudiantes de votre classe en leur indiquant que ce type d'incidents pourrait se produire et en leur communiquant que vous avez réfléchi à la situation et avez un plan*

2. Bien évaluer la situation en salle de classe

Un incident se produit. Voici quelques questions afin de vous aider à évaluer la situation :

- S'agit-il d'une menace physique ou psychologique sérieuse et imminente qui nécessite l'intervention du service de protection?
- S'agit-il plutôt d'une perturbation dans le but de livrer un message et qui se déroule plus ou moins paisiblement?
- Auto-évaluation rapide : est-ce que je me sens capable de répondre à la situation par moi-même ou ai-je besoin d'aide et de soutien ?
- Y-a-t-il des personnes étudiantes dans mon cours qui sont ?
 - ciblées par des propos haineux, racistes ou discriminatoires ?
 - vulnérables sur la plan psychologique ou émotionnel ?
- Est-ce que les personnes qui participent à la manifestation sont des étudiant-es de mon cours, des étudiant-e-s de l'université, un membre du personnel de l'université, ou une personne qui vient de l'extérieur? Il peut être parfois difficile de faire cette évaluation, surtout si les personnes sont masquées – en cas d'incertitude, se concentrer sur leur comportement et non pas leur apparence.
- Dans le cas d'une contestation liée au plan de cours : suis-je en mesure ou dois-je répondre maintenant ou est-ce que je peux reporter la réponse?

La sécurité physique et psychologique des étudiant-e-s et de l'enseignant-e sont primordiales. Il faut aussi se rappeler les autres principes qui nous guident et qui ressortent de l'[Énoncé du Sénat](#) : la liberté académique du personnel enseignant, la protection de la liberté d'expression, la protection contre la discrimination, le racisme et les propos haineux, la nécessité que toutes les voix soient entendues, les liens de confiance à établir avec les étudiant-es nécessaires à l'apprentissage, etc

3. Prendre une décision quant à l'approche appropriée

Selon l'évaluation que vous ferez de la situation, voici quelques suggestions de stratégies ou d'actions à entreprendre :

- **Ne rien faire et continuer votre cours** : laissez les personnes manifestantes s'exprimer pendant un certain temps. *S'il n'y a pas de danger physique ou psychologique sérieux et imminent* et que les personnes étudiantes inscrites au cours sont bien préparées pour les perturbations, la solution la plus facile est souvent de laisser les personnes manifestantes qui manifestent dans un certain calme finir de parler et quitter la salle. Ensuite, vous pouvez intervenir et vérifier l'impact qu'a eu cette manifestation auprès des personnes étudiantes et si celles-ci semblent prêtes à le faire, reprendre le cours. Vous pourriez aussi prendre une pause de quelques minutes et reprendre le cours ensuite.

- **Ne rien faire et annuler votre cours** : si vous jugez que la manifestation a eu un impact important sur vous ou vos étudiant-es (par exemple, des propos haineux ont été proférés, les personnes étudiantes de votre cours ont réagi fortement et paraissent ébranlées, vous ne vous sentez plus en mesure de poursuivre, etc), vous pourriez décider de laisser les personnes manifestantes quitter puis annuler votre cours. Il est toujours possible de reporter un cours ou encore d'organiser une séance de rattrapage en ligne plus tard.

De façon générale, nous recommandons de ne pas qualifier les propos qui ont été prononcés ou de commenter ce qui vient de se produire : parler de situations déstabilisantes voire troublantes, mais non de propos 'inacceptables' ou 'racistes' etc à ce stade. Vous pourriez à l'étape 4 (suivi) décider de porter plainte ou encore de revenir sur la situation à un autre moment dans votre cours. Il est parfois utile d'avoir un peu de recul pour mieux analyser ce qui vient de se passer.

- **Entrer en dialogue avec les manifestants et tenter quelques mesures de désescalade afin de calmer le jeu dans la mesure où c'est sécuritaire de le faire** :
 - Si la personne vient livrer un message et profère des propos haineux : si c'est sécuritaire, vous pourriez calmement interrompre la personne et l'inviter à quitter la salle.
 - Si la personne a livré son message et refuse de quitter : vous pouvez d'abord l'inviter à quitter (« vous avez livré votre message, nous vous avons entendu, je vous demanderais de quitter, etc. ») et tenter de la raisonner afin qu'elle quitte les lieux.
 - Si une personne étudiante dans votre cours prend la parole et s'adresse aux personnes manifestantes : vous pourriez remercier la personne étudiante, mais lui indiquer calmement que vous vous en occupez. Idéalement, on tente de limiter les personnes qui interagissent avec les intrus et de garder le contrôle de la classe. C'est d'autant plus important si vous sentez qu'il y a de la tension ou de l'agressivité de part et d'autre.
- Dans tous les cas, nous recommandons de:
 - Interagir d'une manière calme et professionnelle (dans la mesure du possible) pour éviter la perception d'un conflit de pouvoir entre les personnes manifestantes et la personne enseignante
 - Éviter de menacer les personnes manifestantes en leur disant qu'il y aura des conséquences sur le plan académique ou autre – cela n'aide généralement pas
 - Éviter d'interrompre les personnes manifestantes ou d'exiger qu'elles fassent quelque chose, etc.
 - Éviter de juger les personnes manifestantes ou de les humilier
 - Éviter le sarcasme
 - Éviter d'utiliser la force
 - Laisser aux personnes manifestantes de l'espace pour qu'elles ne se sentent pas menacées
 - Éviter dans la mesure du possible de faire des gestes qui communiquent la désapprobation (ex., croiser les bras, mains sur les hanches, pointer du doigt, faire « non » de la tête, etc.)

- Si nécessaire, fournir des options (au lieu d'un ultimatum)
- Éviter de répondre aux questions provocatrices

➤ **Demander l'aide de personnes-ressources au sein de votre département ou faculté :**

- Si vous ne vous sentez pas à l'aise ou jugez que vous avez besoin de renfort ou encore si une personne ou groupe de personnes manifestantes refusent de quitter mais que la situation demeure tout de même sécuritaire, vous pouvez en tout temps décider d'appeler une personne-ressource de votre département ou faculté préalablement identifiée et joignable par teams ou autre moyen de communication. La présence d'un vice-doyen ou d'une autre personne en autorité de votre département ou faculté peut aider à calmer le jeu (ou pas !).

➤ **Appeler le Service de protection de l'Université**

Si la manifestation représente une menace ou un danger physique ou psychologique sérieux et imminent, vous ne devriez pas hésiter à faire appel au Service de protection de l'Université en utilisant l'application SecurUO ou en composant directement le **613-562-5411** (en utilisant le téléphone dans la salle de classe ou votre cellulaire).

- Si c'est possible et sécuritaire, vous pourriez demander à un étudiant-e ou assistant-e d'enseignement de quitter la salle et d'appeler le service de la protection.
- Si c'est possible et sécuritaire, vous restez dans la salle et appelez vous-même le service de la protection.
- S'il y a une menace physique ou psychologique sérieuse et imminente, vous ne devriez pas hésiter à annuler immédiatement le cours et évacuer la salle.

➤ **En cas de contestation liée au plan de cours**

Vous pouvez choisir d'y répondre sur le champ ou encore prendre le temps de mieux structurer votre réponse en indiquant que vous avez bien pris note de cette intervention et que vous y reviendrez rapidement. Vous pouvez vous référer aux principes de l'[Énoncé du Sénat sur la liberté d'expression en contexte universitaire](#), y compris les passages suivants :

« Nous reconnaissons et protégeons les choix pédagogiques et les approches et orientations scientifiques des membres du personnel enseignant. Aucun mot, concept, idée, œuvre ou image ne saurait être exclus a priori dans un contexte d'enseignement et de recherche dans les limites imposées par la loi.»

« Nous reconnaissons l'importance du lieu (par ex. salle de classe, conférence, discussion informelle), du contexte d'énonciation (enseignement, recherche, évaluation), du statut des intervenants (étudiants de premier cycle ou d'études supérieures, professeurs réguliers ou à temps partiel, assistants d'enseignement, membres du personnel administratif, invités), de l'auditoire, ainsi que des rapports de pouvoir et des inégalités existantes au sein de l'Université, dans la mise en œuvre des principes favorisant la liberté d'expression en milieu universitaire. »

« Il est utile de réfléchir à la façon de traiter certains sujets, au langage utilisé et au moment approprié pour le faire, eu égard aux objectifs d'apprentissage poursuivis et à l'importance de développer une relation de confiance avec les apprenants. Il peut être aussi utile de préparer son auditoire et d'expliquer ou de situer ses choix pédagogiques. L'ouverture, la transparence et l'honnêteté intellectuelles sont primordiales. »

4. Faire un suivi auprès de votre département ou faculté

Il est essentiel de rapporter toute perturbation en salle de classe au directeur de département ou au vice-doyen aux études de votre faculté dès que possible.

- Discuter avec le directeur ou la directrice ou le vice-doyen ou la vice-doyenne de l'appui dont vous pourriez avoir besoin dans l'immédiat ou dans les prochains jours. Souhaiteriez-vous avoir de l'aide ou en parler avec un collègue ? Comment est-ce que la direction peut mieux vous appuyer ?
- Discuter avec le directeur ou la directrice ou le vice-doyen ou la vice-doyenne du suivi à faire auprès des personnes étudiantes de votre cours : il peut être nécessaire d'intervenir rapidement auprès de personnes étudiantes qui sont vulnérables ou qui ont été ciblées pendant la manifestation. Ce suivi peut être fait à l'écrit ou à l'oral (courriel, téléphone ou rencontre en personne). Durant ce suivi, vous pourriez proposer des ressources de soutien disponibles au sein de votre faculté ou de l'Université. Vous pourriez aussi choisir de faire un retour auprès du groupe lors du prochain cours et discuter de la meilleure façon de le faire.
- Si le service de la protection a été contacté, le directeur ou directrice de département ou le vice-doyen ou vice-doyenne fera un suivi avec le service et vous tiendra au courant de ces communications.
- Discuter avec votre directeur ou directrice ou vice-doyen ou vice-doyenne de l'opportunité et de la façon de communiquer l'incident aux autres membres de la communauté tout en respectant la vie privée des personnes impliquées, le cas échéant. Est-ce nécessaire d'en informer les autres personnes étudiantes de votre programme ? Est-ce nécessaire d'en informer le personnel enseignant ou administratif et si oui, à quelle échelle et de quelle façon ?
- Communiquer l'information au doyen ou à la doyenne de la faculté dès que possible.

Enfin, le doyen ou la doyenne doit aviser le bureau du Provost de tout incident dès que possible : provost@uottawa.ca.